



INTER-LOGE express

Vol.8 no 6

2002 décembre

SOMMAIRE

Radio-Canada	p.1
Témoign du "grand dérangement"	p.2
L'hiver est à nos portes...	p.3
Comité Logement	p.4
Tableau d'honneur	p.4

Ici Radio-Canada Je me souviens!

Un quartier cicatrisé

Bien que sa présence nous soit devenue familière, il fut un temps où le parking de Radio-Canada surplombé de sa haute tour n'avait pas encore amputé le quartier Centre-Sud d'une part importante de son patrimoine résidentiel.

À cette époque, les corniches sagement alignées ne s'arrêtaient pas à René-Lévesque. Elles se poursuivaient bien plus au sud abritant de nombreuses familles aux revenus modestes dont la présence a contribué à forger l'âme populaire de ce quartier. La construction de la maison-mère de l'auguste société aura exigé la démolition de pas moins de 800 de ces logements et provoqué le déplacement de 5 000 personnes.

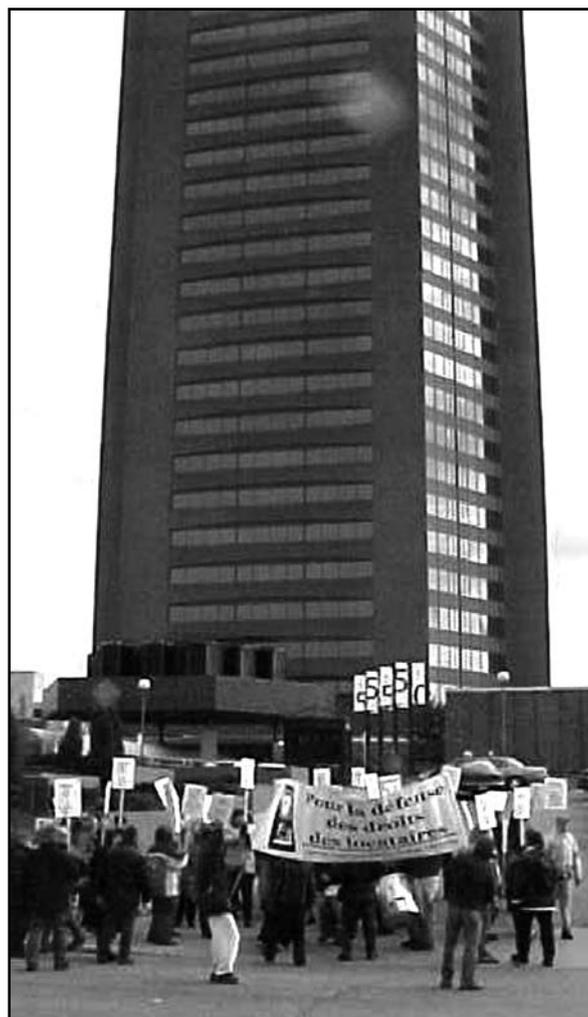
L'implantation de Radio-Canada dans le quartier aura laissé une profonde cicatrice puisqu'aucun effort d'aménagement n'a été consenti pendant toutes ces années pour tenter d'intégrer l'encombrante tour et son parking dans la trame urbaine de Centre-Sud. Quelque quarante années plus tard et alors que Montréal connaît la pire crise du logement de son histoire, l'occasion était belle de faire amende honorable en redonnant leur vocation première à ces terrains dont Radio-Canada n'a plus besoin.

Une responsabilité sociale

Pourtant, à la suite d'une rencontre avec les représentants de la coalition nouvellement formée,

(suite p.2)

La société Radio-Canada annonçait récemment son intention de se départir d'une partie de son immense terrain de stationnement au profit d'un promoteur qui compte y ériger des condominiums. Une coalition de groupes communautaires n'a pas tardé à réagir en rappelant à la société qu'elle avait des responsabilités envers les gens de ce quartier.



politiques sociales et aménagement urbain

(suite de la p.1)

il appert que Radio-Canada ne semble pas disposée à revoir sa décision première.

C'est pourquoi la coalition a décidé de lancer une vaste campagne de mobilisation visant à faire pression sur Radio-Canada pour qu'une partie de ces terrains soient utilisés pour la construction de logements sociaux.

À ce jour, 79 organismes et sociétés diverses ont joint les rangs de la coalition initiée par le député fédéral et chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe et entérinée par le député de Ste-Marie-St-Jacques et ministre des relations avec les citoyens, M. André Boulerice. Par ailleurs, la députée Nathalie Rochefort a déposé une motion à l'Assemblée Nationale appuyée par l'ensemble des députés et demandant au gouvernement d'appuyer la coalition et de revendiquer auprès de Radio-Canada qu'elle agisse en citoyen corporatif responsable.

Loin de revendiquer tout l'espace disponible pour la construction de logements sociaux, la coalition voudrait que ces terrains, à l'image du quartier, soient représentatifs de la mixité sociale de ce quartier.

Pour ses représentants, le geste des dirigeants de Radio-Canada reflète l'isolement d'une pseudo élite, isolée dans sa "tour d'ivoire" et n'entretenant pas de relations suivies avec la communauté qui l'entoure. De la part d'une société publique au service de tous les francophones de ce pays, doit-on parler de bourde passagère ou d'un aveuglement plus profond? Seul, l'avenir pourra nous le révéler.

Témoin du "grand dérangement"



Le 6 décembre dernier, Lucienne Dupré était devant l'édifice de Radio-Canada pour réclamer des logements sociaux. C'est encore avec une pointe d'amertume qu'elle évoque cette époque où, jeune mère de famille, elle avait été forcée de déménager pour faire place à la maison de Radio-Canada.

«Déjà, on avait dû déménager une première fois parce que la Ville voulait élargir le boulevard Dorchester (aujourd'hui René-Lévesque). Et là, tout d'un coup, c'est tout le voisinage qui se retrouvait à la rue en même temps.

Des gens se sont exilés à Verdun, d'autres à Hochelaga-Maisonneuve, enfin là où les loyers étaient encore abordables».

Lucienne se rappelle aussi qu'aucun locataire de l'époque n'a reçu le moindre dédommagement pour ce "grand dérangement". «La seule alternative qu'on nous offrait, c'était d'aller dans le plan Dozois qui venait d'être construit (devenu depuis Les Habitations Jeanne-Mance). À cette époque, les gens étaient mal informés. On se débrouillait comme on pouvait, c'était chacun pour soi. C'était avant l'époque des groupes populaires.»

Ce n'est que quelques années plus tard (dans les années 70 et 80), sous la pression des organismes comme Inter-Loge et le FRAPRU qu'on commencera à réparer les grossières erreurs du passé en intégrant le nouveau concept de mixité sociale dans la construction de logements destinés aux personnes à

Tribune

Comité logement Centre-Sud 521-5992

Le Comité Logement Centre-Sud offre des services gratuits de consultation sur les droits et recours des locataires:

- Information et soutien par téléphone et en personne,
- écriture de lettres, d'avis, de mises en demeure, etc.
- soutien aux démarches auprès du propriétaire, de la Régie, de l'Office municipal d'habitation, etc.
- ateliers d'information sur les hausses de loyer, les reprises de logement, le chauffage, etc.
- soutien aux recours en cas de discrimination.

De plus, le Comité Logement Centre-Sud fait la promotion active du logement social. Il peut vous aider pour:

- obtenir toute l'information dont vous avez besoin,
- vous inscrire sur les listes d'attente de logements sociaux,
- vous mettre en lien avec d'autres personnes intéressées à mettre sur pied une coopérative.

Services gratuits
Ouvert du mardi au jeudi
de 13h.30 à 16h.30
1710, rue Beaudry, local 2,6

Tableau d'honneur

Inter-Loge tient à souligner l'attribution du prix de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse à M. François Saillant, coordonnateur du FRAPRU. Ce prix lui est décerné pour son engagement de plus de 20 ans dans la défense et l'amélioration des conditions de logement et de vie de la population à faible revenu. Par cette reconnaissance, la commission reconnaît l'apport personnel de M. Saillant et la qualité du leadership qu'il continue d'assumer.

Toutes nos félicitations!



**Joyeux
Noël
et
bonne
année**

Inter-Loge Express est publié par le groupe communautaire *Inter-Loge Centre-Sud* grâce à une subvention du Programme de soutien à l'éducation populaire autonome du gouvernement du Québec.

Réception des textes et communiqués

1503 Lafontaine, Montréal, H2L 1T7

Téléphone: (514) 522-2107

Télécopieur: (514) 522-7070

Courriel: interloge@interloge.org

Responsable de l'édition: Louise LaRue
Rédaction et mise en page: Pierre Hamel